

Plan d'agriculture durable 2020-2030

pour des résultats concrets et mesurables

Sylvain Dion

Directeur général de l'appui à l'agriculture durable

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Votre 
gouvernement

Québec 

CINQ OBJECTIFS



Réduire l'usage et les risques des pesticides pour l'environnement et la santé



Améliorer la santé et la conservation des sols



Améliorer la gestion des matières fertilisantes



Optimiser la gestion de l'eau



Améliorer la biodiversité

CINQ MOYENS ET DES MESURES PHARES



Enveloppe budgétaire à la mesure de nos ambitions



**ACCÉLÉRER L'ADOPTION DE PRATIQUES AGROENVIRONNEMENTALES
RÉSULTATS CONCRETS ET MESURABLES**

HORIZON 2030

**PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS
AU CŒUR DE L'ACTION**

HORIZON 2030

- Réduction de 40 % des risques pour la santé et l'environnement
- Réduction de 500 000 kg de pesticides de synthèse vendus



HORIZON 2030

- 75 % des superficies cultivées seront couvertes en hiver par des cultures ou par des résidus de cultures
- 85 % des sols agricoles du Québec auront un pourcentage de matière organique de 4 % et plus



HORIZON 2030

Réduire de 15 % les apports de matières fertilisantes azotées sur les superficies en culture



Doubler les superficies agricoles aménagées favorables à la biodiversité



HORIZON 2030

- Améliorer l'indice de santé benthos des cours d'eau dégradés d'une classe ou de 15 unités
- Réduire de 15 % la concentration en phosphore total des cours d'eau





DES INITIATIVES ORIENTÉES POUR ATTEINDRE LES CIBLES – HORIZON 2030

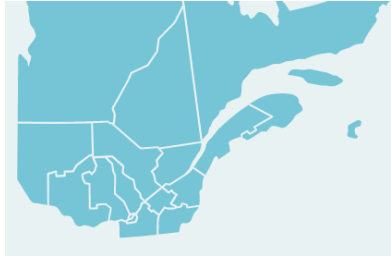


- Des mesures phares innovatrices qui placent les producteurs au coeur de la démarche
- De nouvelles collaborations qui amènent une multiplicité des acteurs impliqués dans la mise en oeuvre
- Un Plan flexible qui tient compte des particularités régionales
- Un déploiement sans pareil qui fait du Plan un réel projet de société

TRANSFERT



Échelle régionale



13 plans d'action régionaux

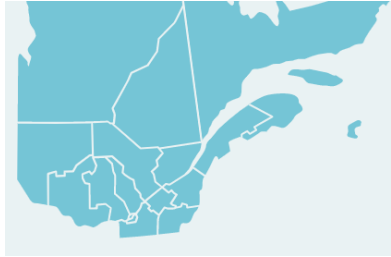
Plus de 80 actions prioritaires identifiées qui tiennent compte des réalités régionales

ÉCHELLE RÉGIONALE



Élaborés avec les partenaires régionaux

Échelle régionale



Cohortes régionales

- Une approche de codéveloppement avec des visites aux champs et un apprentissage par les pairs
- Groupe de 5 à 15 entreprises engagées et en action qui partagent des objectifs communs
- Plus de 40 cohortes depuis avril 2022



Échelle provinciale



49 engagements qui tiennent compte des **réalités sectorielles**

35 PROJETS SECTORIELS DÉPLOYÉS RÉGIONALEMENT PERMET LA RÉALISATION DE 32 ENGAGEMENTS



Votre gouvernement

Québec

**27 regroupements
de producteurs engagés**

Votre gouvernement



2^e appel automne 2022 – d'autres projets se déploieront dès la saison 2023

Visiter Agri-Réseau

Québec



DES MESURES PHARES À PORTÉE NATIONALE

ADAPTÉE AUX RÉALITÉS DES ENTREPRISES DE TOUTES LES RÉGIONS

RECONNAISSANCE



Rétribution des pratiques agroenvironnementales

- Initiative déployée en février 2022
- 5 pratiques ciblées - santé des sols, réduction des pesticides et biodiversité
- Obligation à la croissance pour contribuer davantage à l'atteinte des cibles

**La Financière
agricole**
Québec 



DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES



Entente partenariat FRQNT

Signée en février 2021, concerne 2 volets :

- Programme orienté en partenariat sur l'agriculture durable
- Réseau de recherche en agriculture durable

Prioriser pour maximiser l'atteinte des cibles

Thématique : santé et conservation des sols ou de réduction des pesticides dans un contexte de changements climatiques



FORMATION



Parcours structuré de formation continue en agroenvironnement

- Adapté aux besoins des productrices et producteurs agricoles
- Reconnaissance de la formation dans l'Initiative de rétribution des pratiques agroenvironnementales



ACCOMPAGNEMENT



Programme services-conseils (PSC) Approche-mandat

- 2022 - Bonification de l'enveloppe, thématique agroenvironnementale
- PSC 2023-2028 - Des éléments de l'approche, testés auprès de 138 entreprises, sont considérés dans l'élaboration de la prochaine mouture du PSC.

EN RÉSUMÉ, LE PAD C'EST



- Des mesures phares innovatrices qui placent les producteurs au coeur de la démarche
- De nouvelles collaborations qui amènent une multiplicité des acteurs impliqués dans la mise en oeuvre
- Une mobilisation de tous les acteurs pour l'atteinte des cibles
- Un déploiement sans pareil qui fait du PAD un réel projet de société